



Vigne

Edition **Limousin**

N°01
27/03/2018



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Barbara CICHOSZ
Chambre d'agriculture
d'Occitanie
barbara.cichosz@occitanie.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°X
du JJ/MM/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen** : bourgeons d'hiver.

Excoriose

- Des symptômes sur bois d'un an sont visibles. La période de réceptivité n'est pas encore atteinte. A surveiller en fonction de vos historiques et de la climatologie à venir.

Erinose

- A surveiller en fonction de vos historiques.

Annexe :

Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture.



Dispositif d'observation 2018

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture est en place depuis 2010. Il repose sur un réseau d'observation stable sur lequel un socle d'informations peut être collecté chaque semaine afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux parasites de la vigne.

Pour les vignobles du Limousin, le réseau compte une dizaine de parcelles de référence ainsi que 7 pièges à phéromone pour le suivi des vols de tordeuses.

Les données d'observation sont collectées par la Chambre d'agriculture de la Corrèze (CDA 19), la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (CRA N-A, pour le vignoble de la Haute-Vienne) et par des viticulteurs observateurs.

Il est important de rappeler que l'analyse de risque éditée dans les bulletins s'appuie également sur les données issues de modèles épidémiologiques.

L'organisation du comité de validation est la suivante :

Animatrices vignobles Limousin : Céline Vachon (CRA Nouvelle-Aquitaine), Karine Barière (CDA 19) <i>Animation du réseau vignoble, collecte de données, validation des BSV</i>	Rédaction des BSV : B. Cichosz (CRA Occitanie)	Modélisation : A. Petit (IFV Sud Ouest)
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------

Météo

- **Les faits marquants de la climatologie hivernale 2017-2018** (Source Météo France)

L'hiver 2017-2018 s'est caractérisé par les nombreuses perturbations et les fréquents épisodes neigeux. Excédentaire de plus de 40% en décembre, la pluviométrie a battu des records en janvier avec un cumul du double de la normale puis a été, en février, légèrement déficitaire. Cet hiver 2017-2018 se classe au troisième rang des hivers les plus pluvieux (ex-aequo avec l'hiver 1994-1995) sur la période 1959-2018.

La température a été contrastée en décembre, exceptionnellement douce en janvier puis très froide en moyenne en février. La saison s'est terminée par un pic de froid du 26 au 28 février remarquable par son caractère tardif.

Prévisions saisonnières pour le trimestre mars, avril et mai 2018 : aucun scénario majoritaire ne se dégage sur la France. Toutefois, en début de période, la probabilité d'un épisode froid prédomine.

État général du vignoble

- **Stades phénologiques**

Le stade moyen observé est **bourgeons d'hiver (stade 1)**.

Les températures froides du mois de mars n'ont pas été favorables à une progression rapide de la végétation.

Excoriose (*Phomopsis viticola*)

- **Éléments de biologie**

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 (éclatement des bourgeons/sortie des feuilles) au stade 9 (premières feuilles étalées). La croissance végétative met ensuite la partie terminale sensible du sarment hors de portée des contaminations par le champignon.

Rappel des stades de sensibilité de la vigne aux contaminations par l'excoriose



stade 6 (sortie des feuilles) à stade 9 (premières feuilles étalées)
(Crédit Photo : IFV)

• Situation au vignoble

Des symptômes d'excoriose sur bois d'un an sont relevés, avec des fréquences et intensités variables selon les parcelles.



Excoriose : Symptômes sur bois et rameaux :
Chancres sur bois d'un an (Crédit Photo : CA 31) - **Lésion sur jeune rameau** (Crédit Photo : Ephytia)

Évaluation du risque :

Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité (stade 6 au stade 9) sont déterminantes : le risque de contamination par le champignon est nul en l'absence de pluie.

La période de sensibilité n'est pas atteinte sur notre vignoble. Surveillez l'apparition du stade « éclatement des bourgeons/sortie des feuilles ».

Mesures prophylactiques : les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Le black-rot est une maladie dite « à foyer ». Sur les parcelles sensibles, l'inoculum se cumule d'année en année. Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) à partir de baies « momifiées » restées sur les souches. Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (présence d'inoculum + pluies), les contaminations peuvent être précoces et les symptômes peuvent alors progresser rapidement et atteindre les jeunes grappes en formation.

L'expression des symptômes est relativement longue, de l'ordre de 20 à 30 jours après la contamination, en conditions printanières.

Évaluation du risque :

Il convient d'identifier les parcelles sensibles ayant présenté des attaques marquées l'an passé, et de suivre l'évolution de la végétation. Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées, en particulier en présence d'inoculum en parcelle (grappes avec baies momifiées porteuses de pycnides, etc...).

Cette période de risque n'est pas encore atteinte ; la période actuelle est propice à la mise en œuvre des mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques : elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

- les rameaux porteurs de chancres ou les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille.
- un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombés au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• Situation au vignoble

Ces dernières années, l'érinose est historiquement présente sur quelques parcelles, parfois de manière significative.



Erinose : Galles sur feuilles jeunes
(Crédit Photo : CRA NAQ)

Evaluation du risque :

La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. La gestion du risque vis-à-vis de l'érinose dans les parcelles les plus sensibles repose sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication.

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle :

http://www.vignevin.com/fileadmin/users/ifv/2015_New_Site/Home_page/Fichiers/2018/fiche_biocontrole_vigne_janvier_2018_v2.pdf

Cochenilles (*Parthenolecanium corni*)

• Éléments de biologie

Plusieurs espèces de cochenilles peuvent se rencontrer sur la vigne. Dans nos vignobles, les plus représentées sont les cochenilles lécanines et les cochenilles floconneuses.

Les cochenilles hivernent au stade larvaire. La ponte commence en avril et peut se poursuivre jusqu'en août. Elle dure en moyenne 3 mois. La présence de larves sur le feuillage s'étale de mai à septembre/octobre selon les espèces. Ensuite les stades hivernants rejoignent les rameaux et les troncs pour y passer l'hiver. La forme larvaire est le principal stade mobile, facteur de dispersion.

Ces ravageurs secondaires ne nécessitent généralement pas de gestion spécifique en vigne car il existe tout un cortège d'auxiliaires qui participe à la régulation naturelle des populations (Ex : coccinelles, chrysopes, ou certains coléoptères (Anthribidae)...).

• Situation au vignoble

La présence de lécanine est uniquement signalée sur quelques parcelles de notre vignoble ces dernières années, notamment sur le secteur d'Allasac. Les densités de populations ont tendance à augmenter sur ces parcelles.



Cochenilles lécanines sur souche de vigne
(Crédit Photo : CA 19)

Evaluation du risque :

Les cochenilles présentent pas ou peu de risque pour le développement de la vigne. Mais elles sont reconnues comme vecteur de viroses notamment le Court-noué.

Le maintien voire l'accroissement des populations incite à une plus grande vigilance. La présence de miellat et de fumagine sur la végétation ou d'une fourmilière au pied des souches peut indiquer la présence d'une colonie de lécanines.

Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes.

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle :

http://www.vignevin.com/fileadmin/users/ifv/2015_New_Site/Home_page/Fichiers/2018/fiche_biocontrole_vigne_janvier_2018_v2.pdf

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 10 avril 2018

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M. Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M. Mage et M. Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "

LISTE DES MESURES ALTERNATIVES ET PROPHYLACTIQUES EN VITICULTURE

Cette liste n'est pas exhaustive. Le choix du matériel végétal peut être un élément à prendre en considération pour limiter la vigueur de la vigne. Mais il ne figure pas dans cette liste car celle-ci se veut applicable à tous les objectifs de rendement.

Bio-agresseurs	Techniques alternatives et prophylaxie	Objectifs
Mildiou	Drainage du sol	Limiter les flaques réduit les possibilités de formation de foyers primaires
	Enherbement, travail du sol, épamprage	Diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol
	Travail du sol (avant risque mildiou élevé)	Détruire les plantules issues des semis de pépins
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation des grappes
Oïdium	Ebourgeonnage, effeuillage	Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV
	Maîtrise de la fertilisation azotée et enherbement	Réduire la vigueur
Black Rot	Destruction des bois de taille élimination des vieux bois et des baies momifiées	Limiter la source d'inoculum
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassements de végétation pour réduire la durée d'humectation du feuillage
Pourriture grise et acide	Drainage du sol	Limiter les « mouillères »
	Maîtrise de la fertilisation azotée, enherbement	Réduire la vigueur
	Ebourgeonnage, effeuillage	Limiter les entassement de végétation et aérer les grappes pour réduire les durées d'humectation
	Maîtrise des vers de grappes et de l'oïdium	Limiter les risques de porte d'entrée pour le champignon
ESCA/BDA / Eutypiose	Taille le plus possible respectueuse des circuits de sève	Diminuer l'impact des maladies du bois
	Absence de coupe rase sur les têtes de souches	Éviter de créer de trop grandes plaies de taille offrant des portes d'entrée aux champignons
	Taille au plus près du débourrement (Eutypiose)	Se protéger des contaminations
Court-noué	Dévitisation des ceps avant arrachage	Compléter la lutte en privant les nématodes de nourriture avant l'enkystement hivernal
	Repos du sol entre deux plantations (durée de 5 ans minimum fortement conseillée)	Limiter la recontamination par le virus court-noué
Pourridié	Drainage du sol	Limiter le développement du pourridié
Cicadelles vertes	Poudrages d'argiles calcinées	Créer une barrière physique empêchant la reconnaissance du végétal par l'insecte
Cicadelle vectrice de la flavescence dorée	Destruction des ceps atteints de jaunisse, des repousses de porte-greffes et des vignes abandonnées et ensauvagées	Compléments indispensables à la lutte contre la flavescence dorée
	Épamprage soigné avant intervention phytosanitaire obligatoire	Limiter les réservoirs de populations dans les pampres qui resteraient à l'abri des traitements
Tordeuses	Confusion sexuelle	Empêcher la reproduction des papillons et donc les perforations occasionnées par les larves
Acariens/ Thrips	Préservation des populations d'auxiliaires ou lâchers inoculatifs de phytoséides (Ex : typhlodromes)	Maintenir une régulation des ravageurs par leurs prédateurs naturels
Metcalfa pruinosa	Lâchers de <i>Neodryinus typhlocybae</i> (prédateur de <i>Metcalfa pruinosa</i>)	Installer une population suffisamment importante de prédateurs

Document rédigé en collaboration avec les partenaires du réseau SBT membres des comités de validation : les Chambres d'Agriculture de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, du Tarn et du Tarn-et Garonne, la Cave de Valady, SODEPAC, le Syndicat AOC Cahors, Vinotalie (Côtes d'Olt, Fronton et Rabastens).

